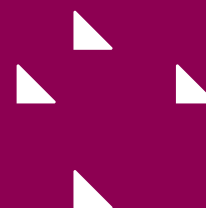


ÉTUDE IMPRIMERIE – ÉDITION EN NOUVELLE-AQUITAINE

DES OPPORTUNITÉS ÉCO-RESPONSABLES

CAHIER DES CHARGES

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



L'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel (ALCA) est une agence du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Elle est née, en 2018, de la fusion des trois structures régionales pour le livre : le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes, du Centre régional du livre en Limousin et de l'agence régionale Écrit, Livre, Cinéma et audiovisuel. Elle est au service des professionnels de l'image et de l'écrit. Une de ses missions est d'accompagner les entreprises de ces filières (création, développement, promotion, ingénierie, formation...) qui répondent à des critères professionnels.

En parallèle un nouveau contrat de filière Livre a été voté et signé en décembre 2020 pour une durée de trois ans : 2021-2023. Le Centre national du livre (CNL), la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine sont signataires. Des soutiens sont accordés sous forme de subventions pour les auteurs, les éditeurs et les libraires. Une clause de revoyure est intégrée pour nous permettre d'ajuster dès 2022 les dispositifs au plus près des besoins des professionnels. Des soutiens existent depuis 2006 et ont contribué à maintenir et développer un réseau de librairies indépendantes et des structures éditoriales sur l'ensemble du territoire.

SOMMAIRE

L'économie du livre	p.2
Contexte	p.2
Objectifs	p.3
Éléments de méthodologie	p.4
Modalités de réponse au présent cahier des charges	p.4

L'ÉCONOMIE DU LIVRE

On dénombre près de 200 éditeurs (publication du répertoire *Éditeurs en Nouvelle-Aquitaine* le 7 janvier 2021) respectant les critères professionnels énoncés dans la charte de déontologie de l'édition en région, domiciliées sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Les maisons d'édition publient en majorité de la littérature mais tous les genres sont représentés : bande dessinée, des livres pour la jeunesse, des beaux livres, des livres d'artistes, des livres sur la région sont bien représentés sur l'ensemble de la région. Ce qui représente un volume de publications important sur une année.

Le monde du livre est encadré par la loi dite loi Lang, promulguée en 1981, sur le prix unique du livre qui organise les rapports entre les différents acteurs du livre. Ce ne sont pas les commerces de détails qui fixent le prix des ouvrages mais les éditeurs. Le livre est au même prix quel que soit son lieu de vente. Cette loi permet encore aujourd'hui de soutenir

la diversité éditoriale et le maintien d'un réseau de libraires indépendants. Elle est reconnue de l'avis de tous pour être une « bonne loi ». Nous fêtons ses quarante ans cette année. Par ailleurs, le livre bénéficie d'une TVA à taux réduit à 5,5% et les taux de remises sont fixés par la loi à 5% pour les particuliers et à 9% pour les collectivités.

Les marges des acteurs de la chaîne du livre sont faibles. Tous les postes de dépenses doivent être maîtrisés et en particulier l'impression des livres pour les éditeurs. Ces contraintes ont conduit beaucoup d'éditeurs à travailler avec des imprimeurs domiciliés en dehors de la Nouvelle-Aquitaine. Ce choix a été dicté également par la réorganisation du secteur de l'imprimerie (concentration des entreprises), la perte de savoir-faire, l'utilisation de matériel non adapté et des coûts de fabrication élevés. Sur ce dernier point il semblerait que les écarts de prix se resserrent.

CONTEXTE

L'économie du livre doit, elle aussi, prendre en considération les impacts négatifs planétaires de la production et de la consommation de manière significative. Des initiatives d'éditeurs vont dans le bon sens telles que l'utilisation de papier éco-certifié, la mise en place de circuits courts, le recyclage de livres ou le don de défranchis mais les acteurs du livre peuvent accélérer le processus de transition écologique. Un éditeur a également reçu un prix dans la catégorie « Livre responsable ».

En 2017, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a voté le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internalisation (SRDEII) qui fixe le cadre stratégique de l'action économique en Nouvelle-Aquitaine. Les aides sont désormais organisées autour de neuf orientations stratégiques et portent sur l'ensemble du développement économique et environnemental (numérique, usine du futur, innovation, développement durable, économie sociale et solidaire, économie territoriale...).

ALCA lance ainsi quatre études distinctes pour couvrir la totalité de la chaîne du livre : auteurs et autrices, manifestations littéraires, économie du livre et les opportunités de développement, telles que l'éco-responsabilité de l'impression de l'édition.

En 2019, conscient de l'impact climatique sur la région, le Conseil régional s'est engagé dans une démarche de transition énergétique et écologique à travers les onze ambitions du programme Néo Terra.

Imprimer en dehors des frontières de la Nouvelle-Aquitaine n'est pas une fatalité. ALCA veut engager une étude et impulser une démarche pour inciter les entreprises d'édition à favoriser les circuits courts et des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Une partie des éditeurs sont déjà engagés dans ce processus. D'autres non, car les imprimeurs ne peuvent pas répondre aux demandes spécifiques pour l'impression de livres (technique, manque de savoir-faire et de formation, coûts élevés...).

ALCA peut intégrer un nouvel axe d'accompagnement pour les entreprises d'édition et indirectement pour les imprimeurs pour développer une politique volontariste d'amélioration de la performance industrielle et tendre vers un nouveau modèle d'entreprise compétitif centré sur l'humain (responsabilité sociale des entreprises - RSE) et le respect de l'environnement.

L'objectif d'ALCA est de se placer au cœur de l'innovation et favoriser les bonnes pratiques.

Au préalable, une étude croisée pour connaître les pratiques et déterminer les besoins des éditeurs ainsi que pour connaître les capacités de productions et les contraintes des imprimeurs est nécessaire. À l'issue de ce travail, le cabinet missionné devra préconiser des pistes de travail pour faciliter la transition environnementale de ces entreprises.

OBJECTIFS

L'étude aura donc pour vocation :

1. Un état des lieux.
 - Un panorama des pratiques actuelles d'impression des éditeurs, incluant une évaluation de l'impact environnemental.
 - Un panorama des imprimeurs et de leurs savoir-faire, incluant une évaluation de l'impact environnemental.
2. Une analyse des freins et opportunités, pour chaque type d'acteurs : éditeurs d'une part, imprimeurs d'autre part.
3. Une série de préconisations permettant à chaque acteur de représenter un marché d'affaire réciproque, et l'évaluation de telles nouvelles pratiques au plan environnemental.

1. État des lieux

Plus précisément, l'étude étudiera notamment les éléments suivants :

Pour les éditeurs :

À partir d'un échantillon représentatif (ou plusieurs dont un sur la bande dessinée travaillé en lien avec le Syndicat BD des éditeurs alternatifs - SEA), travaillé en concertation avec l'Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine (Aena) et à partir des données disponibles à ALCA et des données établies par l'étude consacrée à l'économie du livre, parmi lesquelles les données sur le nombre de titres publiés par an (sur un nombre d'années déterminé conjointement entre le cabinet d'étude et ALCA) et sur les circuits de diffusion, le cabinet devra :

- Établir un panorama actuel des pratiques d'impression et des entreprises qui y répondent en lien avec la base de données d'ALCA ou le résultat en cours de l'étude.
- Déterminer les besoins des éditeurs (qualité de papier, quantité, respect des normes environnementales, provenance du papier...).
- Déterminer les types d'encre et de papier utilisés
- Établir une liste des lieux de stockage des livres.
- Évaluer la démarche déjà présente des éditeurs en matière d'éco-responsabilité et/ou la volonté d'enclencher une telle démarche (freins).
- Évaluer le coût environnemental des circuits d'impression des éditeurs NAQ aujourd'hui (état des lieux) (impact environnemental).
- Déterminer les freins actuels à l'impression de proximité.

Si les entretiens le révèlent nécessaires, les pratiques de pré-presses et de diffusion pourront être analysées pour finaliser la compréhension du contexte.

Pour les imprimeurs :

Les travaux s'appuieront sur les études déjà réalisées par l'Union nationale de l'impression et de la communication (Unic) et en dialogue avec cet organisme :

- Répertoire des entreprises d'imprimerie en Nouvelle-Aquitaine en les qualifiant (taille des entreprises, chiffre d'affaires, etc.) et lister les types de prestations proposées (par exemple: reliure, brochage, impression couleur, impression offset, numérique...), dont leur répartition géographique.

- Connaître la part de l'édition dans le chiffre d'affaires (qui est faible au national).
- Évaluer les besoins en formation pour retrouver les savoir-faire.
- Repérer les filières de formation (initiale et professionnelle) en Nouvelle-Aquitaine
- Évaluer la quantité à imprimer pour faire baisser les coûts.
- Évaluer les coûts pour s'adapter (achat de matériel, recrutement de personnel qualifié).
- Évaluer l'impact environnemental actuel des imprimeurs en Nouvelle-Aquitaine.
- Évaluer la démarche éco-responsable déjà présente chez ces imprimeurs et/ou l'écart à combler pour répondre à une telle démarche

Ce travail aboutira à une analyse des forces et des faiblesses des imprimeurs en Nouvelle-Aquitaine.

2. Analyse des freins et opportunités, pour chaque type d'acteurs : éditeurs d'une part, imprimeurs d'autre part

Suite à l'état des lieux, le cabinet d'étude procédera à une analyse argumentée des freins (menaces) et opportunités pour chaque secteur, maisons d'édition et imprimeurs.

3. Scénarios de préconisations

- Dans le but de développer chaque filière, édition et imprimerie, en Nouvelle-Aquitaine, comme un marché d'affaire réciproque.
- En évaluant de telles nouvelles pratiques au plan environnemental (impact carbone).
- En repérant les dispositifs d'État, régionaux ou d'autres organismes (Ademe) permettant de favoriser financièrement ou par d'autres mécanismes (accompagnement en ingénierie, formation) une telle évolution.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

Attendus

Deux sortes de comités :

- Un comité de pilotage sera institué, constitué d'ALCA, la Région Nouvelle-Aquitaine, Le CNL et l'État (Drac).
- Un comité de suivi sera défini et constitué de représentants de la filière des éditeurs en Nouvelle-Aquitaine. Son déroulé supposera plusieurs rendez-vous de comités techniques : dans la mesure du possible, certains auront lieu en présentiel, à la Méca, Bordeaux.

Calendrier recherché :

- Septembre 2021 : rendu de l'état des lieux et analyse des freins et opportunités sous la forme d'un document de synthèse remis aux membres du Copil.
- Janvier 2022 au plus tard : scénarios de préconisations sous la forme d'un document de synthèse et présentation de l'étude globale en Copil.

Réponse du prestataire :

Le prestataire proposera un calendrier relatif incluant ces divers comités en rapport avec les différents points d'étape, ainsi qu'un calendrier réaliste, où il sera force de conseil.

Livrables :

Le résultat de cette étude donnera lieu à un document de synthèse et à un diaporama synthétique de présentation.

MODALITÉS DE RÉPONSE AU PRÉSENT CAHIER DES CHARGES

Mémoire

Le prestataire détaillera ses réponses dans un mémoire comprenant :

- La description de son entreprise.
- La réponse aux spécifications détaillées.
- Le calendrier.
- Les références sur des dossiers similaires, dans le champ culturel, ou dans tout autre champ.
- Les CV des personnes dédiées au projet.

Bordereau de prix

Le prestataire isolera dans un document particulier le détail de ses prix, en HT et TTC.

Critères d'analyse

Prix : 40 %.

Technique + calendrier : 60 %

Calendrier du dépôt

Date limite et modalités de dépôt :

15 septembre 2021 à minuit, par mail ou par courrier.

jean-marc.robert@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Choix du prestataire

Fin septembre au plus tard.